



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-quatrième session

Points 3 et 46 de la liste préliminaire*

POUVOIRS DES REPRÉSENTANTS À LA TRENTE-

QUATRIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE

GÉNÉRALE. APPLICATION DE LA

DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA

SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Trente-quatrième année

Note verbale datée du 10 mai 1979 adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de la Mongolie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

La Mission permanente de la République populaire mongole auprès de l'Organisation des Nations Unies tient à attirer l'attention du Secrétaire général ainsi que des Missions permanentes des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sur la situation anormale résultant de la présence illégale au sein de l'Organisation du prétendu représentant de l'ancien régime antipopulaire de Pol Pot-Ieng Sary, qui a depuis longtemps cessé d'exister. Il est anormal que cet individu, qui ne représente personne, utilise, sur l'ordre de ses maîtres de Pôrin, le mécanisme de l'ONU pour répandre des calomnies et des mensonges sur des Etats souverains Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Tout le monde sait que le peuple révolté du Kampuchea a depuis longtemps renversé le régime sanglant et abhorré de Pol Pot-Ieng Sary qui, avec la connivence directe des expansionnistes chinois a mené une politique de génocide dans le pays et exterminé plus de trois millions de citoyens entièrement innocents. Nul n'ignore non plus que le nouveau gouvernement installé par le peuple du Kampuchea lui-même assure depuis longtemps la totalité du pouvoir dans tout le pays et prend des mesures énergiques pour normaliser la vie de la population, rétablir l'activité économique, restaurer la vie politique, sociale et culturelle qui avait été réduite à néant par le régime précédent. Les écoles fonctionnent de nouveau, des milliers de personnes chassées par l'ancien régime répressif dans des camps de travail obligatoire regagnent leurs foyers, des organes administratifs sont mis sur pied dans toutes les régions agricoles et les autres mesures nécessaires sont prises pour éliminer définitivement les lourdes séquelles des actes criminels de l'ancien régime dictatorial de Pol Pot-Ieng Sary. Ainsi, le nouveau gouvernement du Kampuchea apparaît désormais comme l'interprète des espoirs et des aspirations du peuple du Kampuchea et comme son représentant légitime.

La politique extérieure du nouveau Gouvernement de la République populaire du Kampuchea est une politique de paix, d'amitié et de non-alignement qui se traduit par son désir sincère de rétablir des relations de bon voisinage et de coopération avec tous les pays de l'Asie du Sud-Est, de contribuer à la cause de

la paix et du progrès dans le monde entier. Il est aujourd'hui reconnu par de nombreux gouvernements, notamment par tous les pays de la communauté socialiste et un certain nombre d'Etats non alignés.

Etant donné la situation réelle qui existe actuellement, il est tout à fait clair que seul le nouveau pouvoir authentiquement populaire représenté par le Conseil révolutionnaire populaire du Kampuchea est le seul interprète de la volonté du peuple du Kampuchea et, par conséquent, seuls les représentants nommés par lui ont le droit de représenter le Kampuchea et son peuple dans toutes les organisations internationales, notamment à l'Organisation des Nations Unies. Méconnaître cet état de choses réel et, qui plus est, autoriser le maintien à l'ONU d'un particulier, qui prétend parler au nom de la clique criminelle de Pol Pot, laquelle n'existe plus, revient en fait à s'ingérer grossièrement dans les affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea et à violer de façon flagrante les droits souverains du peuple du Kampuchea. Cette situation est en contradiction avec les nobles buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, compromet sérieusement son autorité et nuit à son activité.

C'est pourquoi la Mission permanente de la République populaire mongole auprès de l'Organisation des Nations Unies, tout en protestant énergiquement contre le maintien illégal à l'ONU du prétendu représentant du régime de Pol Pot-Ieng Sary, effondré depuis longtemps, espère qu'il sera mis fin immédiatement à cette situation intolérable et qu'il sera permis à l'authentique représentant du peuple du Kampuchea, c'est-à-dire au représentant du Conseil révolutionnaire et populaire du Kampuchea, à participer aux travaux de l'Organisation.

La Mission permanente de la République populaire mongole auprès de l'Organisation des Nations Unies vous prie de faire distribuer le texte de la présente note comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 3 et 46 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.
